

L'honorable François Legault
L'honorable Danielle McCann
L'honorable Caroline Proulx
L'honorable Eric Girard
L'honorable Pierre Fitzgibbon

Le 25 mai 2020

Le premier ministre Legault et les ministres,

[L'Association des professionnels en exposition du Québec](#) (APEQ), avec [l'Association Canadienne de gestion d'expositions](#) (ACGE), vous écrivent au nom de l'industrie de l'exposition, une industrie de plusieurs milliards de dollars au Canada. Notre intention est de travailler de façon collective avec la province, afin de jeter les bases de la réouverture responsable, sûre et efficace des expositions au Québec.

Après une période de déclin économiques sans précédent, les expositions ont la capacité d'aider à la réouverture sécuritaire de l'économie québécoise. Pour ce faire, nous demandons à la province d'envisager d'autoriser les expositions, de reprendre certaines activités commerciales, dans une approche progressive et structurelle, dans le cadre de la reprise graduelle des activités, avec des mesures à mettre en place pour ouvrir en toute sécurité et limiter les risques pour la santé.

Selon [Meetings Mean Business Canada](#), une étude sur l'impact économique mondiale 2018, a validé l'importance des événements d'affaires à l'échelle mondiale et au Canada :

- Le Canada se classe 6e parmi les 50 premiers pays pour les événements d'affaires
- Au Canada, les événements d'affaires ont eu des dépenses directes de 33 milliards de dollars
- Au Canada, les événements d'affaires sont responsables de 229 000 emplois directs
- Au Canada, les événements d'affaires ont contribué à plus de 19,3 milliards de dollars de PIB direct
- À l'échelle mondiale, les événements d'affaires ont généré plus de 1 billion de dollars de dépenses directes, plus de 10 millions d'emplois directs et généré 621 milliards de dollars de PIB direct

Les expositions ont la capacité de jouer un rôle clé dans la réouverture des activités économiques par la province, en permettant aux entreprises et aux gens de se réengager dans le cycle d'achat et de vente de biens et de services, injectant ainsi des liquidités sur le marché.

La saison d'automne des expositions est essentielle pour notre industrie et l'économie québécoise.

Plusieurs mois sont nécessaires, pour planifier, préparer, commercialiser et exécuter des expositions. Nous espérons collaborer avec la province pour élaborer des lignes directrices sécuritaires et responsables, qui nous permettraient de travailler à la reprise de certaines activités commerciales dans notre secteur après la fête du travail. **Une perte de la saison des expositions d'automne (Sept. Déc.) aurait un impact dévastateur sur l'économie du Québec**, ce qui engendrerait d'autres pertes d'emplois

- déjà importantes après l'annulation de certaines d'expositions printanières et estivales - ce qui expose les entreprises, leurs employés et les milliers d'entreprises qui vendent leurs produits lors de ces événements commerciaux à des risques de faire faillite.

Nous vous demandons de nous engager dans un processus consultatif, pour jeter les bases de reprise de notre industrie et les activités commerciales, dans une approche structurée, basée sur les principes suivants :

- Les expositions sont des événements d'affaires. Elles sont là pour faire la promotion du commerce de produits et services au sein d'une industrie donnée. Les participants se concentrent sur l'achat de produits et de services, l'échange d'information et le partage des connaissances.
- Les expositions commerciales et de consommation ne sont PAS des festivals, des événements civiques, des concerts ou des événements sportifs, elles sont de nature tranquille.
- Le 6 mai, le gouvernement national allemand a confirmé la séparation des expositions des "rassemblements de masse" ouvrant la voie à la réouverture des expositions dans le pays. L'ACGE et l'APEQ accueillent et soutiennent cette [décision](#).
- Les expositions commerciales et de consommation ne doivent PAS être comparées ou soumises aux mêmes contraintes que les salles de concert, les théâtres et les arènes sportives.
- Nos événements d'affaires ont beaucoup de flexibilité quand il s'agit de la mise en page et la conception, car ils sont détenus dans un environnement d'installation contrôlée, leur permettant la flexibilité de concevoir des dispositions qui accueillent les gens très différemment que d'autres lieux.
- Les expositions peuvent respecter des rapports de densité de sécurité et/ou des restrictions de capacité médicalement corroborés. De la même manière que les épiceries ont pu continuer à fonctionner en toute sécurité, les expositions peuvent également fonctionner en toute sécurité, avec des plans limitant les risques pour la santé grâce à des mesures améliorées de distanciation physique et à des protocoles améliorés de nettoyage et d'hygiène.
- Contrairement à d'autres types de grands événements, les expositions commerciales et grand public ont un très grand contrôle sur la circulation, dans leur espace. Les producteurs d'expositions, en collaboration avec leurs sites et fournisseurs, ont la capacité de gérer et de diriger le mouvement de leurs participants - de l'arrivée sur le site, à l'entrée dans la salle d'exposition, à la navigation sur le plancher de l'exposition, à la nourriture et les zones de boissons, et les toilettes.
- En mettant en œuvre des mesures strictes de distanciation sociale, des mesures accrues en matière de santé et de sécurité et des protocoles de contrôle des foules, les expositions peuvent être organisées en toute sécurité, conformément à des directives spécifiques en matière de santé et de sécurité.

Notre industrie appuie le cadre de réouverture graduelle des activités, et respecte qu'en fin de compte, les décisions seront guidées par la santé publique pour protéger la population du Québec, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables et à haut risque.

Lorsque nous serons autorisés à organiser nos événements à nouveau, la santé et la sécurité de tous les intervenants de l'exposition - travailleurs, exposants et participants sera primordiale, et guidera notre approche, avec toutes les actions de réouverture pour être informés par des données de santé, des critères définis et l'adoption de mesures claires.

L'APEQ, avec l'ACGE, ont formé un groupe de travail de chefs de file de [l'industrie](#), afin d'élaborer un cadre pour orienter notre approche. Ce cadre comprend l'élaboration de lignes directrices sur les pratiques exemplaires qui énonceront la méthode et les principes que nous proposons d'utiliser afin de permettre aux expositions de reprendre certaines activités commerciales, en toute sécurité et de façon responsable. Nous sommes impatients de soumettre ces lignes directrices pour votre examen au début de juin.

Nous demandons une réunion / appel pour en discuter avec vous plus profondément. Nous vous remercions, vous et vos équipes, de vos efforts inlassables pour protéger la santé et la sécurité publiques, tout en équilibrant les besoins des personnes et des entreprises.

Respectueusement,



Dominique Gagnon Président, APEQ
Tél. : 819-574-4280



Bianca Kennedy Vice-présidente, ACGE
Tél. : 514-299-0262